

Proposition présentée par les députés :

*M^{mes} et MM. Marjorie de Chastonay, Dilara Bayrak,
Didier Bonny, Ruth Bänziger, Emmanuel Deonna,
Adrienne Sordet, Jocelyne Haller*

Date de dépôt : 24 novembre 2020

Proposition de motion

Prime COVID

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la mobilisation des personnels de santé du 26 au 31 octobre 2020¹ dont l'objectif est d'exiger la reconnaissance du travail effectué en temps de pandémie et de défendre l'hôpital public² ;
- l'engagement de l'entier des personnels de tous les secteurs travaillant aux HUG, à l'IMAD ou dans les EMS durant la première vague ainsi que la deuxième vague de la pandémie liée au coronavirus,

invite le Conseil d'Etat

à octroyer une prime COVID de reconnaissance à l'entier des personnels de tous les secteurs travaillant aux HUG, à l'IMAD ou dans les EMS, sous la forme d'un montant unique de 2000 francs.

¹ https://ssp-vpod.ch/site/assets/files/0/32/847/ssp_17_web.pdf

et « **Les applaudissements ne suffisent pas!** » : La crise du Corona a montré avec force tout ce que le personnel de santé doit faire et ce qui ne va pas dans le secteur de la santé. Mais la politique ne réagit pas. Il faut que ça change ! **L'Alliance Santé**, fondée par **Syna** en collaboration avec VPOD et SBK, organise donc du 26 au 31 octobre une semaine de protestation à l'échelle de la Suisse du personnel de santé, avec diverses actions régionales : <https://syna.ch/buendnis-gesundheit>

² Mobilisation des personnels de santé à Berne : du respect et des moyens !
Communiqué de presse Syna du 31 octobre 2020 :
<https://syna.ch/fr/actualites/mobilisation-personnels-sante-respect-et-moyens>

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

Alors qu'une seconde vague de COVID-19 s'abat sur le canton de Genève, et que les conditions de travail dans les soins sont toujours plus compliquées, il est temps d'octroyer une prime COVID pour le personnel au front, à savoir : le versement d'une prime COVID-19 de reconnaissance à l'entier des personnels de tous les secteurs travaillant aux HUG, à l'IMAD et dans les EMS, sous la forme d'un montant unique de 2000 francs.

En pleine 2^e vague, il y a des malades, du personnel en attente de résultats de tests COVID-19 et d'autres personnes obligé-e-s de faire des heures supplémentaires pour remplacer leurs collègues malades. Certain-e-s sont même obligé-e-s de travailler avec un test positif au COVID-19. D'autres sont en quarantaine sociale : ils-elles sont empêché-e-s de sortir, sauf pour travailler.

C'est donc avec une immense préoccupation que pendant la 2^e vague de COVID-19, l'on a recours aux mêmes décisions absurdes du mois de mars dernier. Il est inacceptable que les personnels de la santé paient le prix des omissions de ces derniers mois.

La crise du coronavirus a démontré que, sans les personnes présentes quotidiennement au chevet des personnes malades et âgées, tout s'écroulerait. Aucune autre catégorie de la population n'est autant menacée par le coronavirus que les personnes dépendantes et les résident-e-s des maisons de retraite et de soins. Ces établissements jouent ainsi un rôle clé dans la lutte contre la pandémie et ils-elles sont appelé-e-s à le poursuivre. Mais à l'heure actuelle, aucune compensation concrète n'a été accordée. C'est pourquoi les soussigné-e-s demandent au Conseil d'Etat et au Grand Conseil d'octroyer une prime COVID de reconnaissance à l'entier des personnels de tous les secteurs travaillant aux HUG, à l'IMAD ou dans les EMS, sous la forme d'un montant unique de 2000 francs.

Mesdames et Messieurs les député-e-s, pour toutes ces raisons, les signataires de cette proposition de motion vous recommandent de lui faire un accueil favorable.